



MA SANTÉ :

JE PRENDS LE TEMPS DE FAIRE LE POINT

**Je peux bénéficier
d'un examen
de prévention
gratuit***

- > étude de mes droits d'assurance maladie
- > consultation avec un médecin, une infirmière, un dentiste...
- > conseils personnalisés

[*] pris en charge par l'Assurance Maladie au Centre d'examens de santé de Dijon.

Inscription et renseignements : 03 80 76 21 50 ou sur ameli.fr